



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 juillet 2018

Conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, POINT Bruno et PONS Eve, MOLLY-MITTON Anne.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, SERPINET Claude, GIRIER Laurent.

Brigitte GUEDENET a été nommée secrétaire de séance.

2018D042 DECISIONS INDIVIDUELLES

NATURE	NUMERO	DATE DE SIGNATURE
Droit de préemption LIDL	2018DI007	25/06/2018
Droit de préemption RIPOLL	2018DI008	2/7/2018

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 18/07/2018  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 juillet 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, POINT Bruno et PONS Eve, MOLLY-MITTON Anne.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, SERPINET Claude, GIRIER Laurent.

Brigitte GUEDENET a été nommée secrétaire de séance.

2018D043 PROPOSITION DE FINANCEMENT TONDEUSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la décision prise au moment de l'élaboration du budget primitif 2018 concernant l'achat d'une tondeuse destinée à l'entretien des différents espaces verts et du stade municipal.

L'assemblée a décidé de porter son choix sur une tondeuse d'occasion modèle Gianni FERRARI Turbo 4.

Le montant de cet investissement s'élève à la somme de 19 200 € T.T.C.

Il précise que l'ancienne tondeuse a fait l'objet d'une reprise sur la base de 2 000 €.

Le règlement a été proposé sur 4 exercices comptables par un prêt « collectivités » à taux de 0.46 %, se décomposant ainsi :

Une première échéance d'un montant de 4 277.64 € et 3 échéances à 12 mois d'intervalle de 4 349.88 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil,**

**ACCEPTE** l'investissement de 19 200 € T.T.C. pour l'achat de la tondeuse

**ACCEPTE** la proposition de financement par un prêt à taux de 0.46 % « collectivités » sur 36 mois

**DONNE** délégation à monsieur le Maire pour signer le contrat de prêt et tout document se rapportant à cet investissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 18/07/2018

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 juillet 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, POINT Bruno et PONS Eve, MOLLY-MITTON Anne.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, SERPINET Claude, GIRIER Laurent.

Brigitte GUEDENET a été nommée secrétaire de séance.

2018D044 CREATION DE POSTES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

**Il propose au conseil Municipal**

1 - La création d'un emploi d'Adjoint technique à temps non complet sur la base de 8/35 ièmes par semaine scolaire soit 6.125/35 ièmes annualisés pour exercer les fonctions d'agent de service en restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

2 - La création d'un emploi d'Adjoint technique à temps non complet sur la base de 24/35 ième par semaine scolaire soit 18.375/35 ièmes annualisés pour exercer les fonctions de responsable de restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Ces emplois pourraient être pourvus par des fonctionnaires de catégorie C de la filière technique, au grade des adjoints techniques.

S'ils ne peuvent être pourvus par des fonctionnaires, les fonctions peuvent être exercées par des agents non titulaires dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Ils devront dans ce cas justifier de 6 mois d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique.

3 - De modifier ainsi le tableau des emplois.

4 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

**Le Conseil après échange,**

**ACCEPTE** l'ensemble des propositions

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que ci-dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 18/07/2018

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 juillet 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, POINT Bruno et PONS Eve, MOLLY-MITTON Anne.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, SERPINET Claude, GIRIER Laurent.

Brigitte GUEDENET a été nommée secrétaire de séance.

2018D046 DESIGNATION DELEGUE COMMUNAUTAIRE COMMISSION  
LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

M le Maire expose au Conseil Municipal la décision du Conseil Communautaire prise en séance du 25 juin dernier concernant la création et la composition d'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Il explique que cette commission a été créée afin de pouvoir établir une évaluation préalable à la fixation du montant de l'attribution de compensation du fait de la rétrocession d'une compétence entre une commune et un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Il précise que cette rétrocession de compétence concerne les locaux commerciaux type restaurants, multi-services ...

Il indique qu'il convient de désigner un délégué par commune pour que celui-ci puisse siéger au sein de cette commission

**Le Conseil après avoir voté, à l'unanimité,**

**DESIGNE** M Gérard BECT délégué à la CLECT pour représenter la commune de SAINT BARTHELEMY

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélemy le 18/07/2018  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 juillet 2018**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, POINT Bruno et PONS Eve, MOLLY-MITTON Anne.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, SERPINET Claude, GIRIER Laurent.

Brigitte GUEDENET a été nommée secrétaire de séance.

2018D047 AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur BECT Maire rappelle la délibération du 21 mai 2008 par laquelle le Conseil a fixé à 100 % le taux de promotion applicable à l'ensemble des grades à promouvoir.

Il fait part du tableau d'avancement établi sur proposition du centre de gestion, et indique qu'il y a lieu de proposer

Mme Monique GIRAUD actuellement Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> classe des Ecoles Maternelles sur le grade d'Agent Spécialisé de 1<sup>ère</sup> classe des Ecoles Maternelles

**Le Conseil après échanges,**

**DECIDE** la création du nouveau grade correspondant à l'évolution de carrière de l'agent

**CHARGE** Monsieur le Maire des formalités à accomplir au niveau de la bourse de l'emploi

**DIT** que l'arrêté portant tableau d'avancement au grade supérieur sera transmis au contrôle de légalité et au Centre de Gestion

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 18/07/2018

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 18 juillet 2018**

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 8  
Votants : 8

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, GUEDENET Brigitte, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, POINT Bruno et PONS Eve, MOLLY-MITTON Anne.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : JURY Cyril, PUPAT Gishlène, METAY Marie-Andrée, BECKER Clémentine, BERNIER Luc, SERPINET Claude, GIRIER Laurent.

Brigitte GUEDENET a été nommée secrétaire de séance.

2018D048 DROIT DE PREEMPTION

Monsieur BECT fait part au Conseil du droit de préemption qu'il peut faire valoir concernant la propriété de M et Mme DUFFOUR Sébastien sise 212 Route de Beaurepaire cadastrée AK 26 et 79.

**Le Conseil après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de ne pas préempter

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 18/07/2018  
Le Maire, Gérard BECT

